



L'ARBITRAGE EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION

10 FÉVRIER 2022

14H - 18H

PARIS (FORMAT HYBRIDE)

PUBLIC

Juristes d'entreprises, avocats, arbitres, magistrats, universitaires, experts des modes de règlement des différends et utilisateurs de l'arbitrage.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation avancée a pour but de perfectionner les techniques de gestion d'un arbitrage en matière de construction.

PROGRAMME

Les dispute boards

- Définition, fonctionnement et efficacité
- Interactions avec l'arbitrage

Les spécificités de l'arbitrage en matière de construction

- La production de documents
- L'expertise technique

L'analyse des causes de retard

- Les méthodes d'analyses des causes de retard
- Étude de cas

Le préjudice en matière de construction

- Spécificités du préjudice de l'entrepreneur
- Typologie du dommage du maître de l'ouvrage

ANIMÉE PAR



Laurent Jaeger
Avocat Associé
King & Spalding



Jim Perry
PS Consulting



Yann Schneller
Avocat associé
Cartier Meyniel Schneller

FRAIS DE PARTICIPATION

Membres ICC France : **240 € TTC** (présentiel) - **192 € TTC** (distance)

Non-Membres ICC France : **360 € TTC** (présentiel) - **288€ TTC** (distance)

